Les Nouvelles BRÈVES

L'ACTUALITE DE LA COMMUNE

Dimanche 24 août, les aînés se sont retrouvés sous le chapiteau du stade pour partager un délicieux barbecue et profiter d'un moment convivial autour de jeux.

Samedi 20 septembre, le Festitroc de Pévèle Zéro Déchet a mêlé musique, gratiféria et marché de producteurs pour le plus grand plaisir des visiteurs malgré une météo capricieuse.

Vendredi 12 septembre, une cérémonie a mis à l'honneur les médaillés du travail ainsi que les lauréats du concours des maisons fleuries, organisé par le CMJ.

Samedi 20 septembre, les "Joyeux Bourleux" ont relancé avec enthousiasme leur traditionnel repas "moules/frites" qui a réuni près de 110 convives.

Dimanche 14 septembre, les "Joyeux Bourleux" ont clôturé leur tournoi international dans la bonne humeur, avec la victoire de l'équipe d'Ascq.

Dimanche 21 septembre, les journées du patrimoine ont permis à 90 visiteurs de découvrir le musée d'antan, l'église, sa chapelle et la bourloire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE

Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1 – Attribution des subventions aux associations et autres personnes de droit privé

Pour bénéficier d'une subvention municipale, les associations doivent compléter le formulaire officiel CERFA 12156*06, transmettre leur bilan financier annuel et fournir une copie de leur attestation d'assurance en cours de validité.
La commission "fêtes et cérémonies" propose d'allouer les subventions suivantes pour 2025 :

- 580 € pour la Danse Bachynoise
- 465 € pour TTB, Festy Bachy et l'AP2EJ2B
- 335 € pour les Evidences, les Bois sans soif, l'UNC-AFN, Ten'danse, les Joyeux Bourleux et les aînés
- 265 € pour le cercle Saint Eloi, Bien-être Bachy, Milasi, le musée d'Antan, l'Amicale Laïque Romain Rolland, Epoqu'audio, l'art de rien, l'EMB et Vivons Bachy

Décision du conseil : 18 voix pour et 1 abstention

Concernant les associations extérieures à la commune, il faut justifier d'un minimum de 10 adhérents Bachynois, ne pas appliquer de tarif "extérieur" et déposer la demande de subvention avant le mois de septembre de chaque année.

- 305 € pour l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles
- 265 € pour le Cysoing Sainghin Bouvines Basket
- 215 € pour CatNat et Pévèle Zéro déchet
- 175 € pour la Société historique du Pays de Pévèle, la fondation de Pévèle, la LPA, Soins Santé et les Restos du coeur

Décision du conseil : accord à l'unanimité

2 - Subvention à un sportif bachynois de haut niveau

Un jeune Bachynois, perchiste au Pôle Espoir de Wattignies et admis à l'INSA de Strasbourg, sollicite une subvention pour son inscription (900 €, dont 450 € pris en charge par son club) au Pôle Espoir d'athlétisme de Strasbourg.
M. le Maire propose une aide de 250 €. Après débat, certains élus plaident pour un montant de 200 €, par équité avec les subventions précédemment accordées.
Décision du conseil : 15 voix pour 250 €, 4 voix contre

3- Subvention au CCAS

Eu égard aux ressources et aux dépenses du CCAS, il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de 500 €. Le CCAS s'occupe notamment du colis des aînés, de l'aide au permis de conduire et aux personnes en difficulté.
Décision du conseil : 17 voix pour, 2 abstentions

4- Dénomination de voiries

Il est préférable d'anticiper la dénomination de deux nouvelles voiries avant le dépôt des permis de construire. Après consultation des membres du Conseil, M. le Maire propose de retenir « Allée Simone Veil » pour le futur lotissement situé rue Roger Salengro et « Allée de Baudimont » pour le lotissement situé route Nationale.
Décision du conseil : 18 voix pour, 1 voix contre

5 - Révision du règlement et des tarifs de la salle des fêtes

M. le Maire propose d'actualiser les tarifs de location en les augmentant de 1,3 % afin de prendre en compte l'inflation. Les nouveaux tarifs seront consultables sur le site internet de la commune.
Par ailleurs, la commission « Fêtes et cérémonies » a apporté des amendements à la proposition initiale faite par le personnel municipal, aboutissant à un nouveau règlement de location des salles des fêtes, un nouveau contrat de location et une feuille support pour l'état des lieux entrant et sortant des 2 salles.
Enfin, de nouveaux tarifs applicables en cas de casse de la vaisselle ou du matériel, ainsi qu'en cas de non-nettoyage ou non-rangement des locaux, ont également été révisés
Décision du conseil : accord à l'unanimité

6 - Création d'une Brigade Intercommunale de l'Environnement

Le conseil communautaire a voté la création d'une Brigade Intercommunale de l'Environnement, chargée de lutter contre les atteintes à l'environnement et à l'urbanisme (pollutions, dépôts sauvages, feux, dégradations, non-respect du PLU…). La consultation des communes membres de la CCPC est toutefois nécessaire avant sa mise en place.
Décision du conseil : 18 voix pour et 1 abstention

7 - Modification des statuts de la CCPC suite au transfert de la compétence « Confection et livraison des repas »

Lors de sa séance du 7 juillet, le conseil communautaire a voté la modification de ses statuts afin de se voir transférer la compétence « confection et livraison des repas ». Cette décision nécessite une délibération concordante de l'ensemble des communes membres.
À la suite d'une rencontre avec la société Sobrie, prestataire actuel, plusieurs arguments défavorables ont été présentés : une qualité des produits déjà supérieure aux exigences de la loi EGALIM, un manque de logique économique compte tenu des coûts d'investissement et de fonctionnement élevés, une souveraineté alimentaire jugée irréaliste, ainsi qu'une perte de la mise en concurrence entraînant un risque d'augmentation des coûts en cas de DSP.
Décision du conseil : 6 voix pour, 4 abstentions et 9 contre l'adhésion à ce transfert de compétences pour la commune

8- Retrait délibération 2025-021

Le 19 juin, le Conseil municipal avait décidé de modifier les cycles de travail des agents communaux. Cette délibération a fait l'objet d'observations de la Préfecture, rappelant que l'avis préalable du Comité social territorial (CST) est obligatoire. La délibération doit donc être retirée afin de permettre la consultation du CST, déjà sollicitée pour une régularisation rapide.
Décision du conseil : accord à l'unanimité

9 – Mise à disposition de la salle du Foyer Rural pour les candidats aux élections municipales

M. le Maire rappelle que l'article L.52-8 du Code électoral interdit tout don en nature dans le cadre d'une campagne, sauf si l'ensemble des candidats peut en bénéficier dans les mêmes conditions. Afin de garantir l'équité, il est proposé d'autoriser la mise à disposition du Foyer rural pour les réunions électorales des candidats, dans la limite des disponibilités et sur réservation auprès de la mairie.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

INFORMATIONS PRATIQUES

Fermeture de la route de Wannehain

Du 1er au 5 octobre, le ramassage des betteraves entraînera la **fermeture temporaire** de la route de Wannehain.

TeamAnimz

La plateforme change de nom, mais le concept reste le même. Animateurs et directeurs souhaitant travailler dans les accueils de loisirs de Pévèle Carembault peuvent créer leur dossier et postuler pour encadrer les enfants lors des vacances. Postulez sur : app.teamanimz

Commandez vos végétaux

Depuis cet été, l'opération Plantons le décor 2025 est de retour ! Vous pouvez commander vos arbres et arbustes via ce dispositif régional et bénéficiez de prix avantageux grâce à la commande groupée d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale.
En Pévèle Carembault, les commandes sont à effectuer **avant le 31 octobre 2025**, directement via le site plantonsledecor.fr. La livraison aura lieu le vendredi 14 novembre, de 16h à 18h, à la salle des sports de Genech (Rue de la Libération - Face à l'Institut de Genech).
Retrouvez plus d'infos sur pevelecarembault.fr

Recensement

Les jeunes nés en 2009 sont invités à se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents pour inscription sur les listes de recensement citoyen. Le recensement est une démarche **obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ainsi que pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP…).

Réunion pour les associations

Mardi 14 octobre à 18h, à Terrabùndo (Ennevelin), Pévèle Carembault organise une rencontre animée par l'Uracen sur le thème : « comment animer vos équipes de bénévoles ». Accueil, fidélisation, valorisation… des conseils pratiques seront partagés.
Ouvert à toutes les associations du territoire.
Inscription sur demarches.pevelecarembault.fr

AG de Festy Bachy et l'APE

Vous avez envie de vous engager pour Bachy ? De rejoindre une équipe de bénévoles dynamiques et conviviales ? Participez à nos assemblées générales le **dimanche 5 octobre à 11h au stade**.
Votre énergie et vos idées feront la différence !

France Télévisions recherche des familles

Vous avez au moins un enfant au collège et souhaitez partager votre quotidien et vos valeurs ? Participez à une nouvelle série documentaire sur la vie de famille en France et faites entendre votre voix.
Contact : Camille CARRARA – Journaliste, J2F Production
06 50 79 41 46
camillecarrara.pro@gmail.com

Les rencontres du vendredi : une évidence !

Chaque vendredi midi, « La Cantine » vous accueille pour un déjeuner local, sain et convivial. Le soir, de 18h à 22h, rendez-vous au café associatif. Plus qu'un simple lieu, c'est un espace de rencontres, d'échanges et de partage qui vivra grâce à vous : discussions, chansons, animations, soirées à thème… tout est possible !
Autour d'un verre et d'un croque-monsieur, retrouvons-nous. Le programme dépend aussi de vos envies. Venez, proposez, participez : vous êtes attendus et les bienvenus !

Travaux de Genech

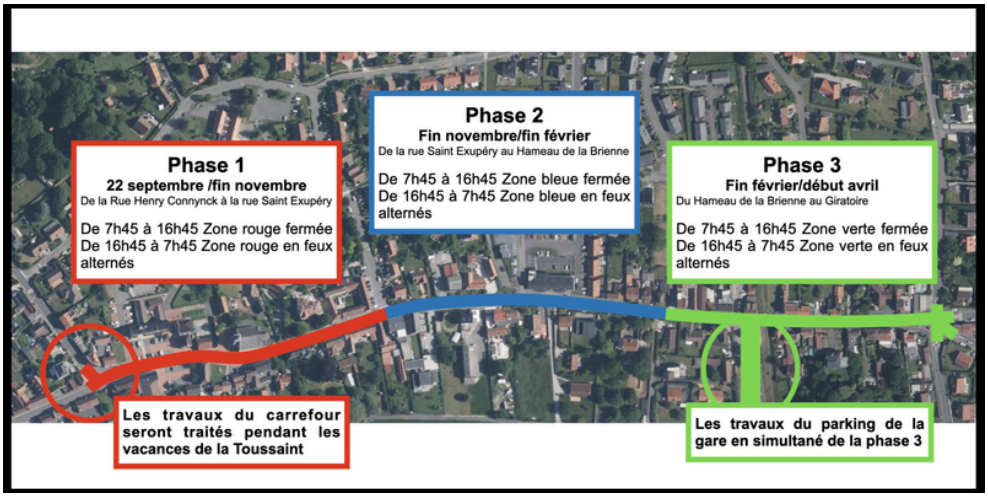

Vêtements trouvés

Des vêtements et objets oubliés à l'école ou au centre aéré sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à venir vérifier s'ils vous appartiennent. Très bientôt, ils seront donnés au Relais.

Portrait d'un jeune athlète prometteur

Originaire de Bachy, ce jeune athlète de 17 ans pratique le saut à la perche depuis l'âge de 9 ans. Triple champion régional, plusieurs fois médaillé et déjà deux fois participant aux championnats de France (23e en 2024 et 13e en 2025), il affiche un record personnel à 4,75 m. Actuellement étudiant à Strasbourg, il poursuit sa carrière au club IBAL de Lingolsheim. La municipalité a souhaité l'encourager dans son parcours prometteur en lui attribuant une **subvention de 250 €**.
La commune lui adresse tous ses encouragements et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière sportive.

Mise en valeur de l'Eglise

Agents municipaux, bénévoles et élus se sont mobilisés pour embellir l'église à l'occasion des Journées du patrimoine : grand nettoyage, remise en état des tableaux du chemin de croix et entretien des cuivres de la chaire et de l'autel ont redonné tout leur éclat au lieu.

Enquête de l'INSEE

L'Insee réalise une enquête statistique nationale sur l'emploi du temps et les activités quotidiennes en 2025 et 2026. Certains foyers de notre commune feront partie de l'échantillon.
Mme **Mélanie Leblon**, enquêtrice de l'Insee, se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie de sa carte officielle. Les habitants concernés recevront un courrier individuel. Les réponses, strictement confidentielles, serviront uniquement à l'élaboration de statistiques.

AGENDA

Samedi 4 octobre
Repas des aînés
Salle des fêtes - 12h

Dimanche 5 octobre
Assemblée générale de l'APE et de Festy Bachy
Stade - 11h

Vendredi 10 octobre
Soirée jeux par Festy Bachy
Médiathèque - 20h

Vendredi 17 octobre
Date limite de dépôt des candidatures pour le CMJ

Dimanche 19 octobre
Mission secrète d'Henriette
Place - sur réservation sur le site Pévèle Carembault

Samedi 25 octobre
Couscous des Bois Sans Soif
Salle des fêtes - 19h

Vendredi 31 octobre
Halloween par Festy Bachy
Salle des fêtes - 18h30

Samedi 1er novembre
Fermeture de la mairie et de l'agence postale

Mairie de Bachy
13, Place de la Liberté - 59830 Bachy
03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr
Bulletin municipal créé et publié par les membres de la commission communication.